

Observatoire des déplacements des Alpes-Maritimes

Données 2004



Pour la sixième année consécutive, j'ai le plaisir de vous présenter l'édition de l'Observatoire des déplacements présentant les données 2004 en matière de transport.

L'année 2004 a vu progresser la fréquentation des transports publics des Alpes-Maritimes avec une évolution générale de +4% par rapport à 2003, pour atteindre un total de 79,7 millions de voyages, tous modes confondus.

Cette augmentation cache des disparités puisque la fréquentation des transports urbains publics augmente de +2% alors que la fréquentation des transports publics interurbains, tant sur le réseau routier que sur le réseau ferroviaire départemental progresse de +12% par rapport à 2003.

Le transport aérien de passagers, contrairement au transport maritime, affiche une augmentation de fréquentation par rapport à l'année précédente et amorce son envolée pour atteindre un chiffre historique de fréquentation en 2005, dépassant le niveau d'usage antérieurs aux attentats aux Etats-Unis.

Les quelques bémols de l'année 2004 concernent l'augmentation de la gravité des accidents bien que le nombre d'accidents corporels continue à diminuer, tout comme l'augmentation du trafic du réseau routier et autoroutier.

Enfin, les indicateurs concernant la qualité de l'air affichent globalement une amélioration des moyennes annuelles sur les différentes stations en matière de dioxyde d'azote. Par ailleurs les dépassements des objectifs de qualité en matière d'ozone restent préoccupants.

Pour notre qualité de vie et pour celle de nos enfants, continuons à progresser en faveur d'une meilleure offre multimodale de transport et d'une utilisation réfléchie des modes de déplacements.

Louis NEGRE
Président de l'Agence d'urbanisme 06

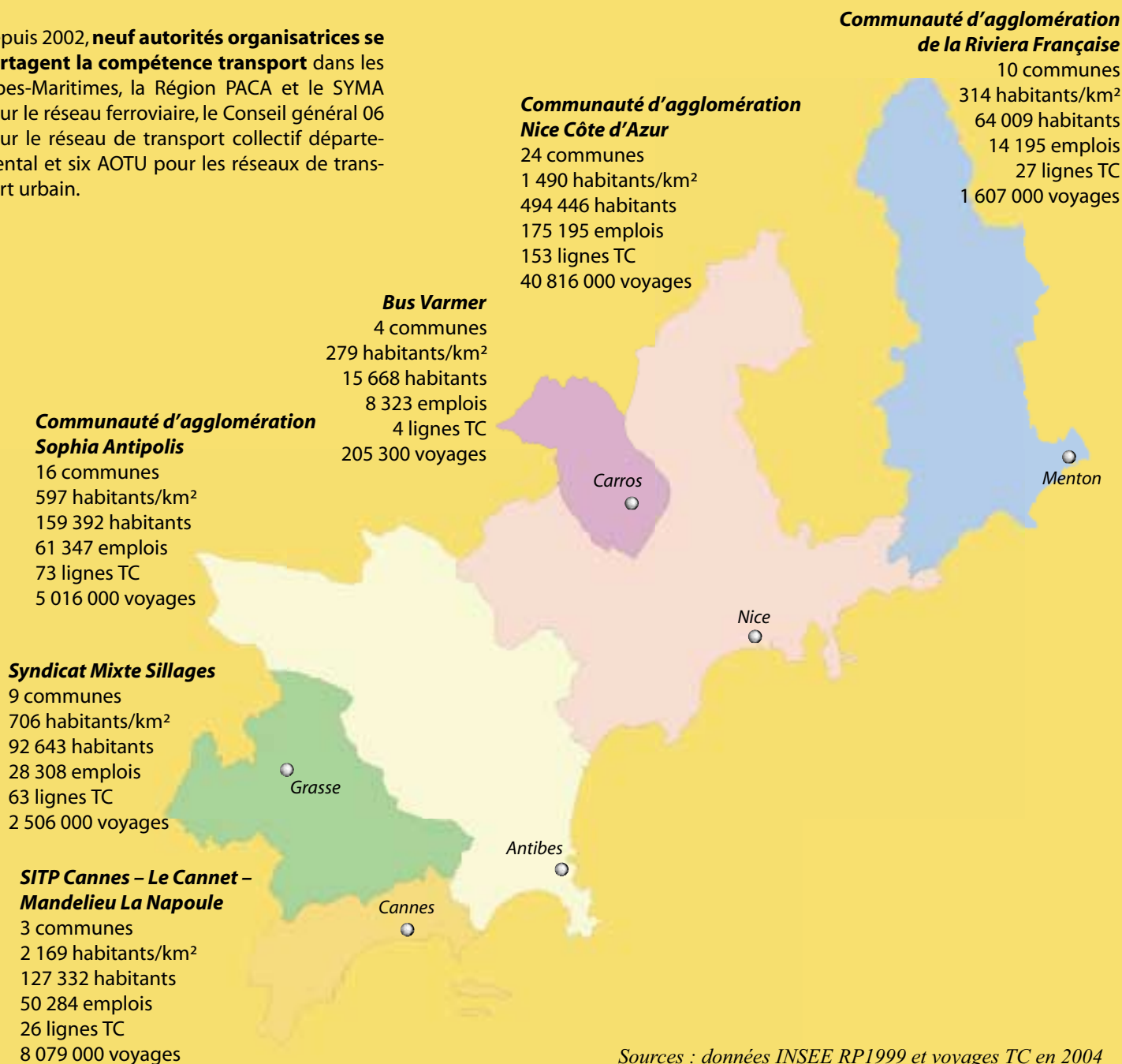
**Agence de Déplacements
et d'Aménagement des Alpes-Maritimes**
Agence d'urbanisme 06



agence d'urbanisme 06

Les Autorités Organisatrices de Transport Urbain

Depuis 2002, **neuf autorités organisatrices se partagent la compétence transport** dans les Alpes-Maritimes, la Région PACA et le SYMA pour le réseau ferroviaire, le Conseil général 06 pour le réseau de transport collectif départemental et six AOTU pour les réseaux de transport urbain.



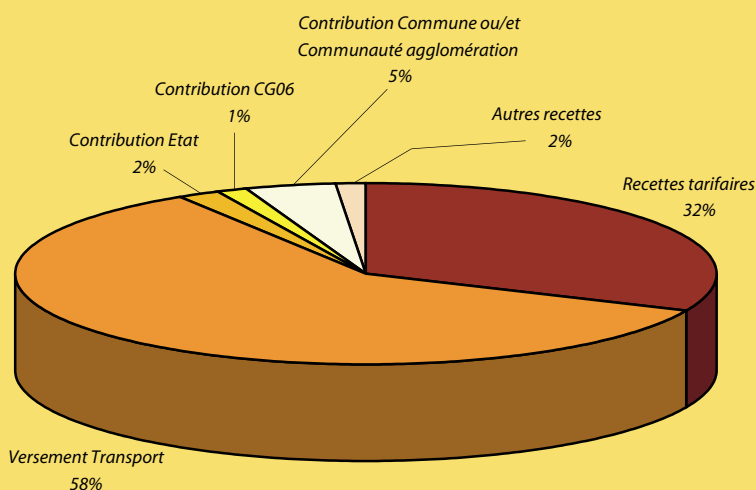
Sources : données INSEE RP1999 et voyages TC en 2004

Les ressources des AOTU en matière de transport public

Les ressources des AOTU se composent des recettes tarifaires (30 057 KEuros), du versement transport (54 026 KEuros) et de contributions de l'Etat (1 282 KEuros), du Département (435 KEuros), des communes et communautés d'agglomération (4 876 KEuros) et d'autres contributions diverses (2 003 KEuros).

En 2004, les ressources départementales des AOTU dans les transports publics sont estimées à 93 millions d'euros soit 9% de plus entre 2000 et 2004.

Le Versement Transport en est la principale ressource et les recettes tarifaires augmentent de 2% par rapport à 2003.



Sources : AOTU en 2004

Les différents modes de transport public dans les Alpes-Maritimes

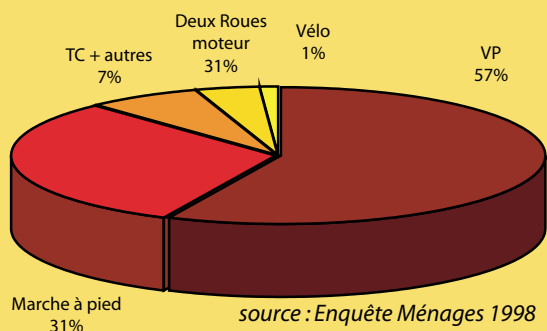
L'offre de transport urbain est plus importante que l'offre interurbaine en terme de lignes de transport sauf pour le site propre.

	Nombre de lignes de transport			Longueur du réseau	Points arrêts	
	Régulières	TAD	Scolaires	en km	site propre	nombre
OFFRE INTERURBAINE	60	40	97	-	202	2 164
OFFRE URBAINE	163	53	130	2 558	16	4 870
OFFRE DEPARTEMENTALE	223	93	227	-	218	7 034

En 2004, un total de **79,7 millions de voyages en transport en commun** ont été recensés dans les Alpes-Maritimes, soit une **évolution de 4%** par rapport à 2003.

La part de fréquentation des réseaux urbains est plus importante (73%) que celle des réseaux interurbains (27%) qui progresse de un point par rapport à 2003.

Les modes de déplacement azuréens en 1998



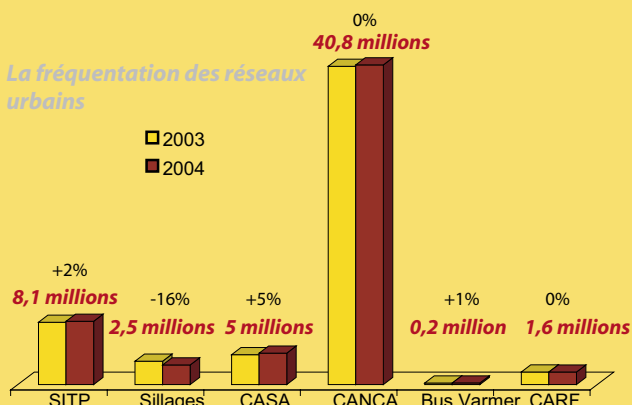
Les transports publics routiers urbains

L'offre de transports publics est en cours de réorganisation avec des évolutions dans la desserte proposée. les principaux réseaux que sont la CANCA, puis la CASA et le SITP regroupent le plus grand nombre de voyages et affichent une évolution positive.

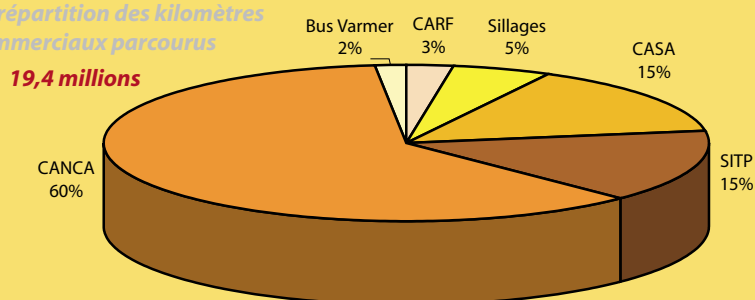
	Nombre de lignes de transport			Longueur du réseau	Points arrêts	
	Régulières	TAD	Scolaires	en km	site propre	nombre
Réseau urbain SITP	23	0	3	283	0	595
Réseau urbain Sillages	18	27	18	427	0	697
Réseau urbain CASA	38	20	15	919	0	775
Réseau urbain CANCA	64	6	83	747	16	2 300
Réseau urbain Bus Varmer	3	0	1	70	0	145
Réseau urbain CARF	17	0	10	112	0	358
OFFRE URBAINE	163	53	130	2 531	16	4 870

La fréquentation s'élève à **58,2 millions de voyages** soit **+2% d'évolution** par rapport à 2004 et le nombre de **kilomètres commerciaux parcourus augmente de +4%**.

La fréquentation des réseaux urbains

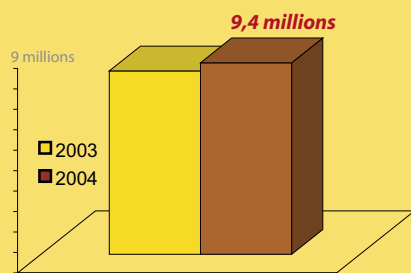


La répartition des kilomètres commerciaux parcourus



Les transports publics routiers interurbains

La fréquentation du réseau TAM

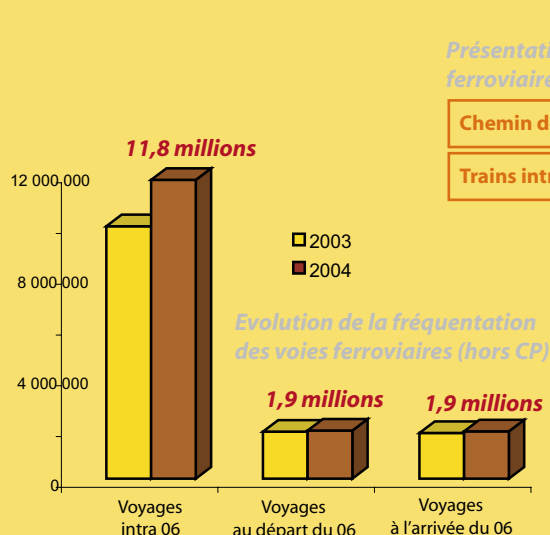


	Nombre de lignes de transport			Longueur du réseau		Points arrêts
	Régulières	TAD	Scolaires	en km	site propre	nombre
Lignes TAM	57	40	97	nc	0	2100

Malgré une offre identique, la fréquentation du réseau de transport public interurbain TAM a augmenté de 4% par rapport à 2003 et affiche un nombre total de **9,4 millions de voyages**.

Le transport ferroviaire

Avec un total de **202 kilomètres de voies ferroviaires en service** en 2004, l'offre ferroviaire est le support d'une fréquentation croissante, s'étant développée principalement sur la voie littorale.



Présentation de l'offre ferroviaire du département	Nombre de lignes de transport			Longueur du réseau		Points arrêts
	Régulières	TAD	Scolaires	en km	site propre	nombre
Chemin de Fer Provence 06	1	0	0	59	59	25
Trains intra 06	2	0	0	143	143	39

La **fréquentation totale du réseau** (hors CP) **augmente de +14%** avec 15,5 millions de voyages en 2004, celle des **Chemins de Fer de Provence (intra 06) augmente de +21%**, les **voyages intra 06 (tous trains) de +18%** par rapport à 2003.

Les 3/4 des voyages effectués en train sont des déplacements internes au département.

Le transport maritime

Le littoral des Alpes-Maritimes comprend un total de **34 ports principalement spécialisés dans la plaisance et la croisière**. On distingue les **ports de plaisance et les ports départementaux** gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie mandatée par le Conseil général. La Chambre de Commerce et d'Industrie est gestionnaire des ports de Nice, Cannes, Golfe Juan et Villefranche Darse.

Nombre de bateaux de plaisance : en **augmentation en 2004 de +1%** par rapport à 2003, poursuivant une croissance positive depuis 2003. Mais **depuis 2000, le trafic est en baisse de -8%**.

Parallèlement, la fréquentation passagers **augmente de +8% entre 2000 et 2004**.

Evolution de la fréquentation des passagers

	2000	2001	2002	2003	2004	sur 5 ans
Trafic passagers total*	1 379 694	1 518 299	1 570 584	1 616 073	1 489 247	+8%
<i>dont passagers pour la Corse</i>	779 330	780 279	886 117	873 388	754 346	-3%
<i>dont passagers de croisières</i>	301 824	349 957	402 270	460 356	450 471	+49%
<i>dont passagers de services côtiers</i>	298 540	388 063	282 197	282 329	284 430	-5%
Evolution annuelle	nc	+10%	+3%	+3%	-8%	

* ports de Nice, Cannes, Golfe Juan et Villefranche Darse

source : CCINCA 2004

L'offre aérienne est composée de **2 aéroports et 5 hélistations** (Antibes-Vauban, Cannes Palm-Beach, Isola 2000 et Valbonne Sophia-Antipolis) avec celle de Monaco sur le territoire.

L'**aéroport de Cannes-Mandelieu** se caractérise par des mouvements d'avions privés et d'affaires, l'**aéroport de Nice Côte d'Azur**, deuxième aéroport français, par des mouvements d'avions commerciaux qui offre **95 destinations régulières** et **permet de relier Nice à 29 pays** ainsi que d'effectuer **35 liaisons quotidiennes avec Paris-Orly et Paris Charles De Gaulle**.

Aéroport de Nice Côte d'Azur :

165 715 mouvements d'avions en 2004

(-9% par rapport à 2003 et de -24% en 5 ans)

Evolution de la fréquentation passagers des deux aéroports

	2000	2001	2002	2003	2004	/ 2003	sur 5 ans
Aéroport Nice Côte d'Azur <i>dont part internationale</i>	9 392 495 47%	8 997 193 51%	9 197 158 51%	9 141 525 53%	9 344 532 56%	+2%	-0.5%
Aéroport Cannes Mandelieu	nc	65 600	48 385	49 122	52 926	+8%	-

source : CCINCA 2004



La répartition du trafic passager a subi une **inversion de tendance depuis l'année 2001 entre le national et l'international**. Le rythme d'augmentation du trafic passager de l'aéroport de Nice Côte d'Azur lors la décennie 1990 n'a pas été rattrapé en 2004 mais le sera en 2005. La part **de passagers internationaux approche les 56%** au détriment des destinations nationales. Le trafic de transit reste marginal et stable par rapport à 2003 (16 408 passagers en 2004).

Une journée à l'aéroport de Nice Côte d'Azur :

25 651 passagers en moyenne

(soit une évolution de 2% par rapport à 2003)

357 mouvements commerciaux

(soit une diminution de -16% par rapport à 2003)

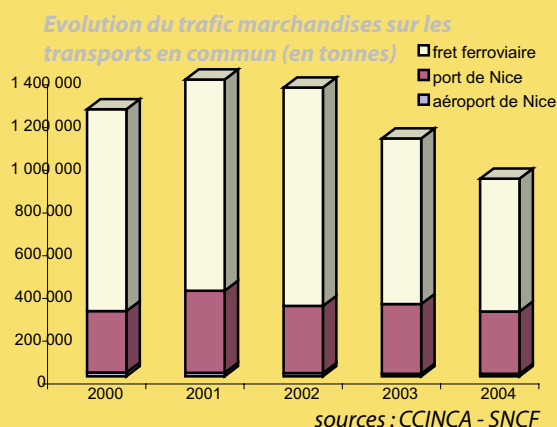
72 passagers par vol en moyenne en 2004

(soit une évolution de +12% par rapport à 2003)

Le nombre de passagers de l'aéroport de Nice Côte d'Azur représente 57% du total des passagers de PACA. L'aéroport de Nice Côte d'Azur se démarque des trois aéroports de la Région PACA par sa relative faible chute de fréquentation moins forte que pour les autres aéroports.

Le transport de marchandises

Le **fret transporté sur les infrastructures de transport en commun** (aérienne, ferroviaire et maritime) est **en diminution de -26% en 5 ans et de -17% par rapport à 2003**. Les modes aérien et ferroviaire sont les principaux déficitaires toutefois le transport ferroviaire reste majoritaire avec 67% devant le transport maritime avec 32% du fret total transporté.



Evolution du trafic Poids Lourds et Cars sur sections de l'A8 (2001-2004)

Les Adrets - Mandelieu	+11%
Mougins - Antibes	+11%
Antibes - Bouches du Loup	+9%
St Augustin - St Isidore	+13%
St Isidore - Nice Nord	+16%
Nice Est - Monaco	+16%
Monaco - La Turbie	+16%
La Turbie - Roquebrune CM	+17%
Menton - Frontière	+18%

source : ESCOTA

Oscillant entre +3% pour l'ouest du département, +4% pour le centre et +5% pour l'est par rapport à 2003, le **trafic poids lourds et cars sur l'A8 est en croissance constante** depuis l'année 2001, surtout aux abords de la frontière italienne.

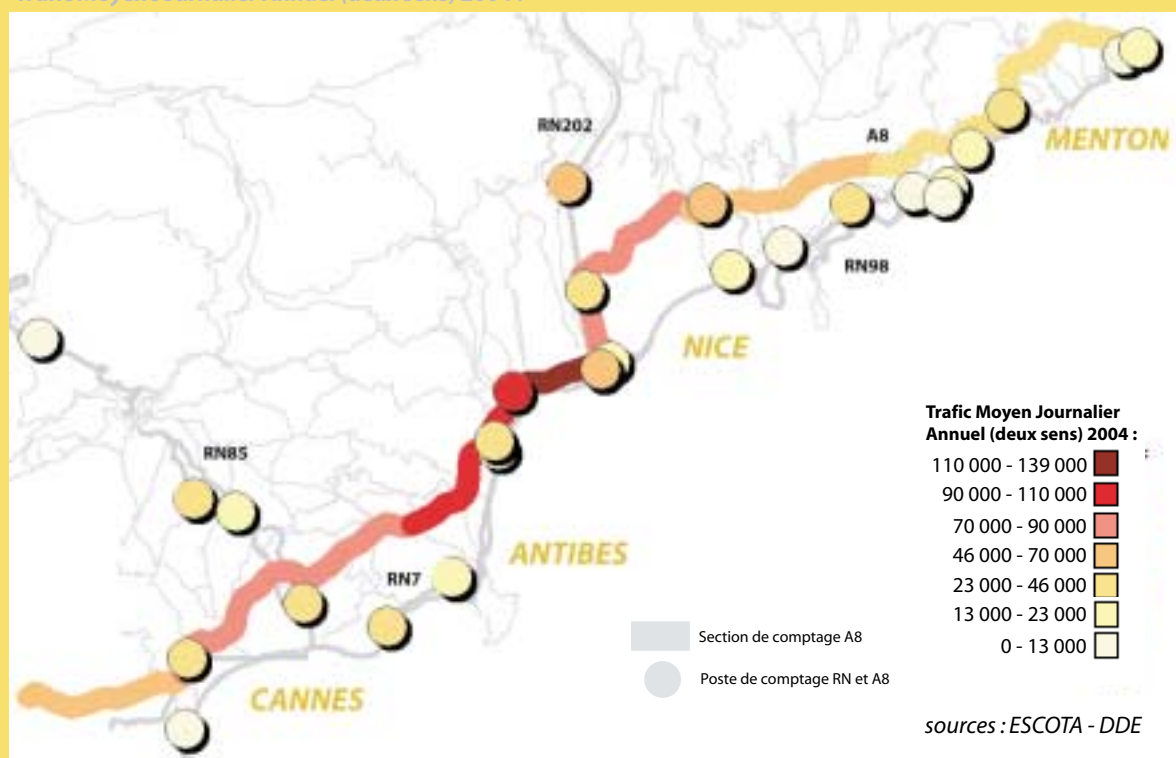
Les infrastructures routières

La desserte routière est composée d'une voie autoroutière (gestionnaire : ESCOTA), de routes nationales (gestionnaire Etat), départementales (gestionnaire Conseil général 06) et communales (gestionnaire : communes).

- L'**autoroute A8**, 72 kilomètres (1,4% du réseau total), traverse d'est en ouest les Alpes-Maritimes sur sa bande côtière et relie la France à l'Italie. L'A8 détient 4 sections à péage (qui rendent payants 55 kilomètres) et 4 sections gratuites, 14 gares de péage et 17 échangeurs.
- Les **routes nationales**, 318 kilomètres (5,9% du réseau total) sont représentées par six voies : la RN7, la RN98, la RN202, la RN204, la RN85 et la RN1085. Elles sont présentes le long du littoral et dans les principales vallées du département.
- Les **routes départementales**, 2 298 kilomètres (42,8% du réseau total,) irriguent le territoire de façon plus homogène.
- Les **voies communales et autres**, 2 679 kilomètres (49,9% du réseau total), représentent la moitié du **réseau global qui comptabilise 5 367 kilomètres**.

Non homogène sur le territoire, les infrastructures routières présentent une **disparité de maillage bande côtière/centre nord du département**, principalement due au relief et au profit de la bande côtière.

Trafic Moyen Journalier Annuel (deux sens) 2004 :



L'**autoroute A8** a un **trafic moyen journalier annuel en constante augmentation, +0,93% par rapport à 2003**, entraînant une forte croissance des embouteillages et des **saturation de plus en plus nombreuses**. Le nombre de perturbations enregistrées a diminué -7,6% par rapport à l'année 2003 mais connaît une **évolution de +28% entre 2000 et 2004**. De même, le volume d'encombrement généré en heure x kilomètre a augmenté de 8,9% par rapport à 2003 et a plus que doublé en 5 ans. **Les routes nationales** ont aussi des **trafics moyen journalier annuel en augmentation**, notamment sur certaines portions à proximité de l'A8. Les routes départementales, quant à elles, ont des fréquentations variables.

Les modes de déplacement doux

Composés des déplacements à pied et à vélo, les **modes doux sont bien représentés en termes d'utilisation** sur le territoire : 31% des déplacements utilisent la marche à pied et seulement moins de 1% les deux roues non motorisées en 1998 (source : Enquête Ménage 1998). Le réseau cyclable, quant à lui, reste à développer et suscite de nombreux projets.

Le réseau cyclable des Alpes-Maritimes

Longueur du réseau de voies cyclables (en mètres)

SITP	Sillages	CASA	CANCA	Bus Varmer	CARF	Hors périmètre
2 500	720	7 100	16 040	0	0	5 174

sources : CG06 2003/AOTU2004

L'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite aux transports

L'offre de transport public régulier accessible aux PMR comporte :

- aucune ligne de transport public n'est encore accessible,
- **40 arrêts de bus accessibles en 2004** (26 à Nice, 7 à Sillages, 6 à CASA, 1 à SITP), **soit 20 arrêts de plus par rapport à 2003**,
- aucune gare n'est encore totalement accessible,
- **179 véhicules routiers accessibles en 2004 et 48 rames ferroviaires accessibles** en circulation sur l'ensemble de la région PACA (6 à SITP, 97 à CANCA, 1 navette à plancher bas à l'aéroport, 4 à CARF, 2 à Sillages, 12 pour la CASA et 57 véhicules interurbains à plancher bas pour CG 06), **soit 66 véhicules routiers en plus et 6 rames ferroviaires accessibles par rapport à 2003**.

L'information destinée aux PMR est représentée par :

- **2 bornes d'appel des services spécialisés** (aéroport de Nice),
- **2 guides PMR spécialisés** (aéroport de Nice et SNCF),
- **8 sites web** donnant des informations pour les PMR (aéroport de Nice, GIHP (2), Ulysse (2), SNCF, Sillages, Cannes),
- l'information sonore est assurée dans **4 ascenseurs** (Aéroport), 2 bus (Sillages) et 4 gares SNCF (Antibes, Cannes, Menton et Nice),
- l'information en braille est assurée dans **5 ascenseurs** (4 à l'aéroport et 1 en gare d'Antibes).

Le CCAS de Nice et trois AOTU proposent des services spécialisés pour les PMR, SITP Cannes – le Cannet - Mandelieu la Napoule (Handibus), SILLAGES (Mobiplus) et la CASA (Mobiplus). Les trois services spécialisés des AOTU font appel aux prestataires privés pour assurer le service, contrairement au service du CCAS de Nice. Ils utilisent au total en 2004 :

- **10 véhicules accessibles,**
- **26 places pour fauteuil roulant** (capacité maximum),
- **32 places assises** (capacité minimum).

Par ailleurs, le parc total des **4 opérateurs privés** (Ulysse, GIHP06, CTM-Tourisme, RCA-Connex) opérant sur le territoire fin 2004 est de :

- **85 véhicules accessibles,**
- **494 places assises,**
- **116 places pour fauteuil roulant.**



La sécurité routière

Le nombre d'accidents corporels est en baisse depuis l'année 2000 et atteint **3 454 accidents corporels en 2004** (-4% par rapport à 2003, -21% entre 2000 et 2004, -41% entre 1990 et 2004), soit **3,29 accidents corporels pour 1000 habitants**.

90 tués ont été recensés en 2004 (+43% par rapport à 2003, -20% entre 2000 et 2004, -38% entre 1990 et 2004) ainsi que **453 blessés graves** (-11% par rapport à 2003, -25% entre 2000 et 2004, -62% entre 1990 et 2004).

Comparaison des accidents corporels et de leur gravité

	Evolution Alpes-Maritimes			Evolution Région PACA			Evolution France		
	/ 2003	2000-2004	1990-2004	/ 2003	2000-2004	1990-2004	/ 2003	2000-2004	1990-2004
Accidents corporels	-4%	-21%	-41%	-2%	-20%	-45%	-5%	-30%	-47%
Gravité des accidents	+48%	+1%	+6%	+10%	-6%	-4%	-3%	-3%	-3%

source : DDE06/CDES, CRSR 2004

La gravité des accidents est de **2,61 tués pour 100 accidents en 2004**, soit une augmentation de la gravité après une année 2003 historiquement basse (1,76 tué pour 100 accidents) et **une évolution de +1% depuis 5 ans**. C'est nettement plus bas que pour la Région PACA et la France où le rapport est autour de 4 tués pour la Région et de 6 tués pour la France.

La plus forte part de tués revient aux deux roues motorisées (54%) derrière l'automobile (28%) et les piétons (14%) et **la plus forte part de blessés graves revient aussi aux deux roues motorisées (56%) derrière les piétons (24%) et l'automobile (18%)**. Le nombre de victimes à pied reste stable sur la même période et les victimes en bicyclette diminuent.

Les impacts des transports sur la qualité de l'air

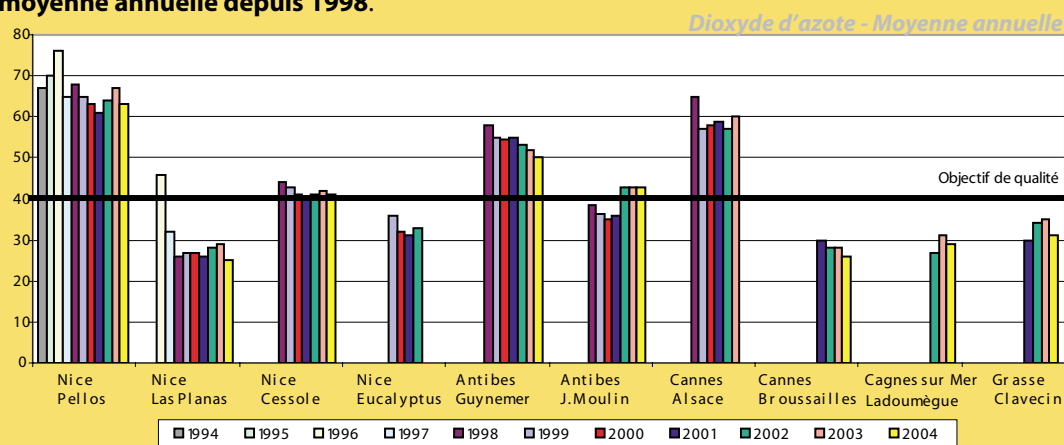
En matière de dioxyde d'azote

Le dioxyde d'azote est le principal traceur de la pollution émise par la circulation automobile.

Quatre stations dépassent le seuil de qualité du dioxyde d'azote : Nice Pellos, Nice Cessole, Antibes Guynemer, Antibes Jean Moulin.

Les stations urbaines avec influence du trafic routier de Nice Pellos, Antibes Guynemer et Cannes Alsace n'atteignent pas l'objectif qualité de 40 µg/m³ en moyenne annuelle depuis 1998.

Le seuil de recommandation et d'information, déclenché dès que la moyenne horaire atteint 200 µg/m³, **a été dépassé trois fois à la station Nice Pellos en 2004, le seuil d'alerte n'a toutefois pas été atteint.**



En matière d'ozone

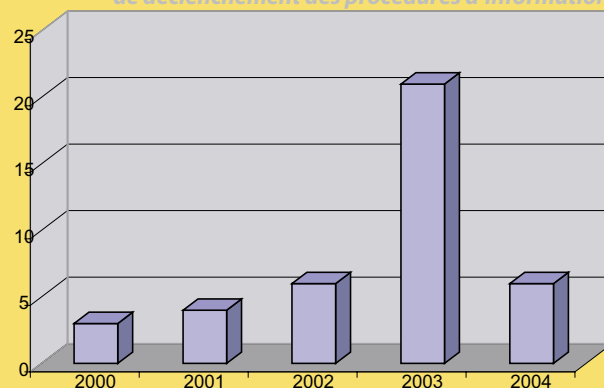
L'ozone est le résultat de la transformation photochimique de certains polluants dans l'atmosphère.

Aucune station du réseau Qualitair n'a respecté les objectifs de qualité à l'ozone en 2004.

La moyenne annuelle en ozone diminue par rapport à 2003 (hormis la station Blausasc).

Le seuil de recommandation et d'information (moyenne horaire dépassant 180 µg/m³) **a été atteint huit fois à la station Blausasc et une fois à la station Cagnes-sur-Mer Ladoumègue, le seuil d'alerte n'a toutefois jamais été atteint en 2004.**

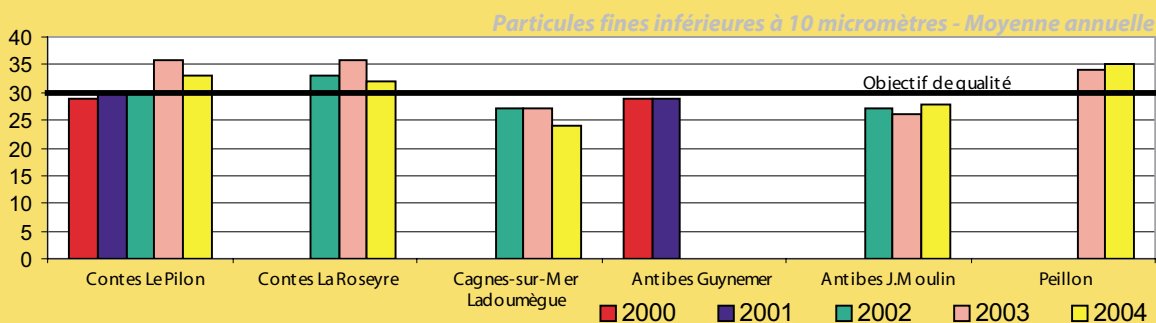
Ozone - Nombre de jours de déclenchement des procédures d'information



En matière de particules fines

De tailles variables, les particules fines inférieures à 10 micromètres proviennent en partie des fumées de moteurs diesel.

Depuis l'année 2000, **trois stations de type industriel dépassent l'objectif de qualité qui est de 30 µg/m³ en moyenne annuelle** : il s'agit de Contes Le Pilon, Contes La Roseyre et Peillon.



source : QUALITAIR 2004

Membres de l'ADAAM, AOT et organismes ayant participé à l'élaboration du document :

